



Toulouse le 25 janvier 2013

A : Mr Cohen Président du CCAS  
Madame Touchefeu, Vice Présidente du CCAS  
Madame Sarre, Directrice du CCAS

## **Pétition contre l'application du jour de carence**

Nous demandons l'arrêt de l'application du jour de carence pour les raisons suivantes:

- L'objectif visé par le précédent gouvernement était soi-disant de réduire les écarts entre le privé et le public en matière de prise en charge par l'assurance maladie. Or 75% des entreprises privées n'appliquent pas les 3 jours de carence normalement applicables à leurs salariés.
- Ce qui n'est pas dit mais qui est suggéré très fortement par ce dispositif : les agents publics abuseraient des congés maladie sans raison. Nous attendons sur ce point l'avis de la direction du CCAS. Collectivement nous pouvons dire que l'état de santé des agents et étroitement lié aux conditions de travail dans les services. Il n'est pas acceptable que les agents paient de leur santé et sur leurs moyens d'existence la dégradation des conditions de travail.
- En appliquant ce dispositif le CCAS ne répond pas à ses obligations de prévenir les risques pour les agents : beaucoup d'agents notamment ceux qui ont des bas salaires soit la majorité préféreront venir malade au travail plutôt que de

